

REPUBLIQUE  
FRANCAISE

DEPARTEMENT DE  
L'ISERE  
ARRONDISSEMENT  
DE LA TOUR DU PIN

COMMUNE DE  
MAUBEC  
38300

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE  
DE MAUBEC**

**Séance du 12 Décembre 2023**

Effectif en exercice	19
Présents	15
Votants	18

L'an deux mille vingt-trois, le douze décembre, à vingt heures, le conseil municipal de la commune de Maubec légalement convoqué, s'est réuni en mairie, salle du conseil, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur le Maire, Olivier TISSERAND,

Présents :

Mesdames Fabienne SOLER, Delphine ROBY-PASCAL, Annie LLOPIS, Caroline PILAN-THEVENIN, Céline BUCLON, Annick ARNOLD,

Messieurs Olivier TISSERAND, Luc GUSTA, Gérald BONNARD, Christian BUCLON, Stéphane RAJON, Gilles GASPAROTTO, Jessy VAUCHEL, André REVOL, Robert AIMONETTI

Date de convocation :  
05/12/2023

Date d'affichage :  
14/12/2023

Vote :  
Pour : 18  
Contre : 0  
Abstention : 0

Pouvoirs :

Angèle SIERRA-NETZER donne pouvoir à Luc GUSTA  
Alain THORIN donne pouvoir à Jessy VAUCHEL  
Renée VERBO donne pouvoir à Annick ARNOLD

Excusés :

Guillaume ROLAND (problème de train)

Secrétaire de séance :

Madame Céline BUCLON

**20231212 – 02 – MODIFICATION DES DELEGATIONS CONSENTIES AU MAIRE**  
**Rapporteur : Fabienne SOLER**

Fabienne SOLER rappelle la délibération en date du 17 juin 2020, par laquelle le conseil municipal a délégué au maire un certain nombre de compétences, notamment :

- De créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux

Après échanges avec la trésorerie, il est nécessaire de compléter cette délégation pour inclure les modifications et les suppressions de régie conformément à l'article L 2122-22 7° du code général des collectivités territoriales.